

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Date de naissance : Sexe : F H
Courriel : Téléphone :
Club FFA : Numéro Licence :

- 5km chronométré (+ 14 ans) : avant le 23 novembre, 8€/personne (sur place : 10€)
- 10km chronométré (+ 16 ans) : avant le 23 novembre, 10€/personne (sur place : 12€)
- Course Jeunes (12-15 ans/2 km) : gratuit Course Avenir (7-11 ans/900 m) : gratuit
- Marche d'engagement (tout public, allure libre/3 km) : minimum 1€/personne pour les + 16 ans

Participation :

- En individuel
- Duo mixte (pour 5 et 10 km). Nom de votre duo (obligatoire) :
Nom de votre coéquipier.ière (obligatoire) :
- Inscription pour l'équipe la plus nombreuse 5 et 10 km confondus. Nom de votre équipe :
- Inscription pour l'équipe la plus nombreuse Marche d'engagement. Nom de votre équipe :

Inscription au choix :

- **Sur notre site internet** : www.lamirabal-tremplin94.org avec paiement sécurisé en ligne jusqu'au vendredi 22 novembre 2019.
- **Sur bulletin d'inscription** : à adresser avant le mercredi 20 novembre 2019, avec chèque d'engagement (à l'ordre de Tremplin 94 SOS Femmes) : Tremplin 94 - LA MIRABAL - 8 boulevard Pablo Picasso - 94000 Créteil.
- **À la boutique Athlérunning 94** : (32 avenue du Général Leclerc - 94700 Maisons-Alfort) du mardi au vendredi de 10h30 à 19h30 (sauf le jeudi de 13h à 19h30), le samedi de 10h à 19h. Du mardi 12 au vendredi 22 novembre. Possibilité de retirer son dossard.
- **Sur place** jusqu'à 20 minutes avant le départ de chaque épreuve.

POUR LES COUREUR.EUSE.S DU 5 KM ET DU 10 KM

Tout.e athlète licencié.e F.F.Athlétisme (compétition, entreprise ou running) devra fournir à l'engagement une photocopie de sa licence 2019/2020. Les licencié.e.s des autres fédérations et non-licencié.e.s devront fournir un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de 1 an à la date de la course.

POUR LES COUREUR.EUSE.S Avenir ET JEUNES

Inscription et autorisation parentale obligatoires. Pas de classement. Chaque enfant/jeune sera récompensé.e à l'arrivée.

POUR LES PARTICIPANT.E.S DE LA MARCHÉ D'ENGAGEMENT

Inscription obligatoire. Un trophée récompensera l'équipe la plus nombreuse.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEUR.E.S

Je soussigné.e en qualité de mère père tuteur.trice

Autorise l'enfant né.e le / / à participer :
au 5 km au 10 km à la Course Jeunes à la Course Avenir à la Marche d'engagement
lors de LA MIRABAL, le 24 novembre 2019. Je déclare dégager de toutes responsabilités l'association Tremplin 94 SOS Femmes en cas d'incident de toute nature que ce soit ayant lieu au cours de cette manifestation. En cas d'accident, j'autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU,...) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie sur l'enfant

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

SOUTENEZ LA MIRABAL

Montant €

L'intégralité des fonds collectés sera reversée à Tremplin 94 SOS Femmes pour financer LA MIRABAL.

L'inscription à LA MIRABAL 2019 implique la connaissance et le respect du règlement général de la manifestation consultable sur www.lamirabal-tremplin94.org. Il est expressément rappelé que les les marcheur.euse.s et les coureur.euse.s participent à cette manifestation sous leur propre responsabilité ou celle de leurs parents/tuteurs. trices. Chaque participant.e à LA MIRABAL 2019 accepte sous aucune réserve que ses noms, prénoms, photos et vidéos prises au cours de la manifestation figurent dans les médias, sur internet et sur tout support (plaquette,...) que l'organisateur et ses partenaires pourraient être amené.e.s à créer et à diffuser pendant et après la manifestation.

9^e ÉDITION

LA MIRABAL

POUR L'ÉGALITÉ et CONTRE LES VIOLENCES faites aux femmes



COURSES
5km / 10km / Enfants / Jeunes

MARCHÉ D'ENGAGEMENT
VILLAGE D'INFORMATION
ET DE SENSIBILISATION

ESPACE ENFANTS
Activités et mode de garde (à partir de 3 ans)

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019

De 8h à 14h au Parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne (94500)

www.lamirabal-tremplin94.org
01 48 53 77 39 / lamirabal.tremplin94@orange.fr /



LES MOMENTS FORTS DE LA MIRABAL 2019

• DU MARDI 12 AU VENDREDI 22 NOVEMBRE

À la boutique Athlérunning 94 - 32 avenue du Général Leclerc à Maisons-Alfort

Du mardi au vendredi de 10h30 à 19h30 (sauf le jeudi de 13h à 19h30), le samedi de 10h à 19h.
Possibilité de s'inscrire et/ou de retirer son dossard.

• SAMEDI 23 NOVEMBRE

Parc du Tremblay (entrée boulevard de Stalingrad) : salle polyvalente et parcours à proximité

14h > 17h **Inscription et retrait des dossards** pour toutes les courses et la marche d'engagement.

• DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Parc du Tremblay (entrée boulevard de Stalingrad) : salle polyvalente et parcours à proximité

À partir de 8h et jusqu'à 20 minutes avant le départ de chaque épreuve :
Inscription et retrait des dossards

8h > 14h **Village d'information et de sensibilisation**

9h30 Départ des **courses 5 km et 10 km** chronométrées en individuel ou Duo mixte (équipe de 2 : une femme et un homme)

10h30 **Présentation des initiatives et des engagements locaux**
Remise des récompenses des courses 5 km et 10 km :
Individuel, Duo mixte et l'équipe la plus nombreuse

11h15 Départ de la **Course Jeunes de 2 km** : 12-15 ans

11h30 Départ de la **Course Avenir de 900 m** : 7-11 ans

12h Départ de la **Marche d'engagement** (allure libre)

13h **Remise du trophée de l'équipe la plus nombreuse à la Marche d'engagement**

13h30 **Clôture festive**

LES INFORMATIONS PRATIQUES



Vestiaires avec douche



Consignes : dépôt des effets personnels sous surveillance de 8h30 à 13h



Restauration sur place de 11h30 à 14h



Espace convivialité (boissons chaudes, confiseries,...)



Espace « Ni rose, ni bleu : le coin des enfants » (à partir de 3 ans : activités et mode de garde encadrées par des professionnel.le.s de la petite enfance)

Règlement général de LA MIRABAL 2019 à consulter sur www.lamirabal-tremplin94.org

LA PLACE DES FEMMES DANS LES MÉDIAS

Pour information, en 2019, les femmes représentent près de 52% de la population française.

1. En 2018, la représentation des femmes à la radio est-elle en augmentation ?

- a. Vrai
- b. Faux

2. En 2018, à la télévision, quelle est la représentation des femmes sur la tranche horaire de forte audience 21h-23h ?

- a. 15%
- b. 29%
- c. 44%
- d. 53%

3. En 2018, quelle est la proportion de femmes invitées politiques à la télévision ou à la radio ?

- a. 14%
- b. 27%
- c. 39%
- d. 45%

4. En 2016, quelle est la part de diffusion de la pratique sportive féminine dans le volume horaire total de retransmissions sportives à la télévision ?

- a. Entre 8 et 16%
- b. Entre 16 et 20%
- c. Entre 30 et 34%
- d. Entre 34 et 38%

5. Quelle est la proportion des femmes prenant la parole dans les programmes télévision de sport (qu'elles soient présentatrices, commentatrices, journalistes, expertes, supportrices) ?

- a. 17%
- b. 27%
- c. 37%
- d. 57%

Retrouvez les réponses complètes sur notre site internet et venez nous rencontrer à La Mirabal pour échanger sur la place des femmes dans les médias